

# Mesures de lutte du personnel de la Ville de Genève

Jeudi, 12. mars 2020

De: Communiqué de presse SSP - Groupe Ville de Genève



Photo Eric Roset

**La commission du personnel de la Ville de Genève et les syndicats SIT et SSP avaient panifié, ce jeudi 12 mars 2020, une Assemblée générale du personnel de la Ville de Genève. Suite aux nouvelles directives de l'Etat de Genève concernant le coronavirus et les rassemblements, nous avons dû prendre la décision qui s'imposait, soit l'annulation de l'Assemblée générale.**

La commission du personnel de la Ville de Genève et les syndicats SIT et SSP avaient panifié, ce jeudi 12 mars 2020, une Assemblée générale du personnel de la Ville de Genève donnant suite à la résolution de l'Assemblée générale du personnel du 30 janvier 2020, au rassemblement de protestation du 26 février 2020 qui a réuni environ 500 personnes et à la rencontre des organisations représentatives du personnel avec une délégation du Conseil administratif, le 27 février dernier.

Suite aux nouvelles directives de l'Etat de Genève concernant le coronavirus et les rassemblements, nous avons dû prendre la décision qui s'imposait, soit l'annulation de l'Assemblée générale prévue ce jeudi 12 mars.

Cependant, cette suspension provisoire ne change rien à la détermination du personnel et de ses organisations représentatives.

Nous **demandons au Conseil administratif l'entrée dans de véritables négociations** portant sur le **projet du règlement sur les inconvénients de service horaires**, en renonçant aux mesures d'économies injustifiées sur les indemnités (soir, nuit, w-e, jours fériés et piquet). Si la Cour des comptes relève, à juste titre, la nécessité d'harmoniser les pratiques entre les services, rien ne justifie de revoir à la baisse l'ensemble des indemnités, car pour le personnel concerné cela représente une perte mensuelle de plusieurs centaines de francs.

**Nous demandons également la reprise des travaux relatifs à la cessation anticipée d'activité pour les fonctions pénibles et le plan d'encouragement à la retraite anticipée**

**pour toute et tous (PLEND).** Ceci d'autant plus, que la disposition transitoire de la CAP-Prévoyance arrive à échéance à la fin 2020 et que l'ensemble du personnel sera ensuite soumis à un âge de la retraite à 64 ans, y compris les fonctions particulièrement pénibles. Ces travaux sont suspendus depuis 2014! Il y a urgence à se remettre au travail.

A ce jour, malgré notre courrier du 4 courant, aucune réponse n'a été donnée par le Conseil administratif aux demandes du personnel, ni aucune date fixée pour une rencontre. Face à cette situation inacceptable, le personnel devait se réunir en assemblée générale pour décider des mesures de lutte et se mettre en grève.

Malgré ce report, la lutte continue et le préavis de grève est toujours d'actualité. Une nouvelle Assemblée générale sera agendée dès que possible.

**Contacts :**

Corinne Béguelin -secrétaire syndicale SSP/Vpod : 078 89 88 107

Valérie Buchs - secrétaire syndicale SIT : 079 45 45 840